Le Conseil municipal …

…s'est réuni en séance publique lundi 1er juin 2015 à 19h00. Tous les élus étaient présents sauf : Thierry Fallet, Jean-Louis Picart et Louison Tanet (absents).

Travaux voirie 2015 hameau de Montleson : 2 415 € HT pour le chemin du Carré et 805 € HT pour le chemin de Montleson (niveau première maison d'habitation) à la charge de la commune odonienne.

Stationnement : 2 places réservées au stationnement des handicapés vont être matérialisées. 1 sur le parking communal, l'autre sur la place de l'église. Madame la maire a confirmé son intention de prendre un arrêté municipal interdisant tout stationnement de véhicules, appartenant sous-entendu aux riverains, sur le parking lors d'une location de la salle communale.

Extension parking : initié par Jean-Yves Roulot, 1er adjoint, le projet de création d'un parking derrière le préau « mûrit ». 6 à 7 places situées perpendiculairement au chemin rural dit du Moulin. Les travaux pourraient être effectués par les élus. **« Une aire de jeux ? »** a suggéré le Conseiller Éric Mérat. Il resterait effectivement assez de surface disponible.

« L'avocat est confiant ! » Entendez par là, celui de la commune. C'est ce qu'a déclaré madame la maire à ses conseillers au sujet de l'affaire opposant l'administré Stéphane Adamo à la mairie odonienne sur l'épineux sujet de la zone de stationnement interdit située rue de Clairefontaine. Le tribunal administratif d'Amiens a examiné le dossier le 28 mai dernier. Y a plus qu'à attendre…

La séance a été levée à 21h15.

Chaude ambiance

Mardi 16 juin, la Communauté de Communes a tenu une séance publique de Conseil communautaire dans le village.
Une délocalisation qui devrait se produire plus souvent. C'est toujours enrichissant de voir le travail d'élus sur lesquels nous aimons bien taper à bras raccourcis.
Sauf que les tous administrés du territoire ne sont pas informés des réunions publiques communautaires...

Si à l'extérieur de la salle communale, il faisait bon en ce début de soirée, à l'intérieur, le thermomètre s'est affolé au cours des débats sur la fermeture de la déchetterie d'Artonges, du lancement des travaux d'assainissement collectif de Jaulgonne et de la vente d'un terrain pour le projet du regroupement scolaire de Courtemont-Varennes. *« Arrête d'hurler ! »* a lancé Bruno Lahouati, vice-président de la Commission Environnement-Energies et maire de Baulne-en-Brie à Anne Maricot, vice-présidente de la Commission Administration générale et Finances, maire de Jaulgonne et conseillère départementale de l'Aisne avec son binôme Georges Fourré (canton d'Essômes-sur-Marne). On se serait cru un mercredi après-midi à l'Assemblée Nationale, lors des questions au gouvernement.

Une histoire de marche

La marche vers le prélèvement des impôts à la source serait donc irréversible. La marche vers le j'men foutisme va, elle, bon train et depuis pas mal de temps. Cassé le 30 avril dernier, un poteau de l'opérateur téléphonique Orange n'a toujours pas été remplacé sur la route menant vers Montleson. Le câble traîne ainsi sur l'accotement et dans la vigne toute proche. Le poteau, lui, gît dans l'herbe en attendant sans doute une seconde vie.

Qui a eu cette idée folle …

Si la Communauté de Communes a décidé de fermer la déchetterie d'Artonges, la municipalité de La Chapelle Monthodon a décidé, quant à elle, d'ouvrir la déchetterie de l'Ossuaire. En principe, on réserve un endroit discret pour l'emplacement d'un composteur. Il aurait été plus judicieux de l'installer ailleurs plutôt qu'au milieu des tombes ! La place ne manque pas dans ce cimetière. Mais comme dirait l'autre, ça ne dérange que ceux qui sont las. Au fait, le tri sélectif par containers mis en place sous la mandature éphémère de Thierry Fallet semblait fonctionner correctement…

Le bon plan !

Un Eté dans l'Aisne, ce sont des soirées spectacles arts de la rue. Un programme d'animations culturelles organisées par le Conseil départemental**. Dimanche 5 juillet** à partir de 18h00, **Baulne-en-Brie** créera un temps fort et fera partager à ses habitants, mais pas que, une soirée familiale et festive. La **Cie Les Mélangeurs** avec « Les Kïschs » et **Entr'en Scène** avec « Voyage » proposeront 2 spectacles gratuits et tout public. Il y aura aussi de la musique avec un concert également gratuit de **La Punkaravane** ! Baulne-en-Brie a déjà accueilli par le passé et avec succès **Un Eté dans l'Aisne**. Gageons qu'il en sera de même pour ce nouveau rendez-vous.

Les Anciens en voyage

Balade sur le chemin du fil de l'angora, embarquement à Amiens sur **Le PICARDIE** pour un déjeuner croisière en longeant les hortillonnages, découverte d'un ancien quartier rénové avec goût par une promenade en calèche et visite de la cathédrale amiénoise : le programme était alléchant et a tenu toutes ses promesses !
Ils ne sont plus que 35 éleveurs. A Jumel (18km au sud d'Amiens), Odile Boone fait découvrir un élevage hors du commun : **les lapins angoras** y sont élevés pour leur poil doux et soyeux. Le filage donnera un large choix de travaux (pulls, écharpes, gants…).

A quelques pas de la cathédrale gothique, les **hortillonnages d'Amiens** sont un ensemble de quelques centaines de jardins flottants sur un dédale de 65 km de canaux, au cœur de la cité amiénoise. Les Anciens ont levé leur verre à un site unique au monde.

Au rythme des chevaux, le cocher Alain Dupont propose de parcourir les rues anciennes de l'un des plus anciens quartiers d'Amiens : **le quartier Saint Leu**, situé au pied de la cathédrale Notre Dame.

Autocars Philippe Delannoy
10 route de Parchy
02130 Fère-en-Tardenois
Tél : 03 23 82 36 76
www.carsdelannoy.com